

1^{er} septembre 2009

09.164
ad 09.036

Postulat Jean-Claude Guyot

Favoriser l'intégration des élèves placés en institution dans l'école obligatoire

Dans notre canton un bon nombre d'enfants est scolarisé dans des écoles spécialisées ou institutions. Pour la plupart d'entre eux l'objectif est de réintégrer une filière dite traditionnelle. Parfois le saut pour une réussite est grand et difficile. Soucieux de favoriser cette intégration nous demandons au Conseil d'Etat de mettre à disposition des écoles intégrantes un certain nombre de moyens pour aider ces élèves afin que l'éventuel remboursement des frais de scolarisation par les communes ne représente pas un frein à l'intégration de ces enfants dans les écoles communales ou intercommunales.

Cosignataires: P.-A. Steiner, P. Ummel, S. Latrèche, P. Erard, J.-D. Burnat, C. Hostettler, T. Perrin et Y. Strub.